

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE****Succès retentissant pour la première année du projet *La Nature sans voiture***

26 novembre 2025, Gatineau – Le Réseau des centres d'expertise en mobilité (RCEM) et la Navette Nature, dressent un bilan positif du projet *la Nature sans voiture* qui s'est déroulé du 21 juin au 18 octobre dans trois régions du Québec : les Laurentides, la Mauricie et la Capitale-Nationale.

Ce projet novateur propose un service de navettes permettant aux résidents-tes et aux touristes de découvrir des lieux emblématiques de plein air sans avoir à posséder ni à utiliser une voiture. Le projet a aussi misé sur la combinaison des modes de transports pour bonifier l'expérience. L'installation de stations de vélos à assistance électrique (VAÉ) rendait possible d'explorer sa destination et d'autres attraits à proximité, assurant une expérience fluide, pratique et écologique.

L'engouement croissant pour les activités de plein air entraîne une forte affluence dans plusieurs sites naturels, générant entre autres de la congestion routière et de la pression sur les stationnements et les communautés d'accueil. C'est dans ce contexte et en réponse aux enjeux d'accessibilité en transport, d'équité sociale et de mobilité durable qu'a été mis sur pied le projet pilote *La Nature sans voiture*. Le tarif abordable des navettes – allant de la gratuité à 10 \$ l'aller-retour selon la région et la période – a aussi contribué à accroître l'accès à la nature pour les personnes sans véhicule motorisé réduisant l'obstacle financier lié au déplacement.

Au total, c'est plus de 3 000 personnes qui sont embarquées à bord des trajets de *La Nature sans voiture*. Une analyse des gaz à effet de serre évités par ce projet démontre que si chacune de ces personnes avait utilisé une voiture personnelle pour se rendre à destination, c'est l'équivalent de 210 tonnes de CO₂ qui auraient été émis.

Des usagers et usagères conquis par l'expérience *La Nature sans voiture*

Les utilisateurs-trices du service de navette ont exprimé un haut niveau de satisfaction (88 %) à l'égard de leur expérience. Une très forte proportion (86%) des répondants-tes ont indiqué qu'ils n'auraient pas effectué leur déplacement sans cette offre de transport. Le service de navette a également permis à certaines personnes de découvrir la nature pour la première fois, en rendant l'accès aux sites naturels plus simple et abordable. Ces résultats démontrent que le service répond à un besoin réel en matière de mobilité et contribue activement à rendre les destinations naturelles accessibles sans voiture.

Pérennisation du service de navettes touristiques dans la MRC des Laurentides

Sous la signature territoriale *Vibrez au km²*, les navettes qui sillonnent le territoire de la MRC des Laurentides seront maintenues jusqu'en 2027 afin de consolider les habitudes de mobilité durable chez les résidents-tes et les touristes. Ainsi, la pérennisation du service de navettes contribue directement à renforcer l'accessibilité et l'attractivité des

destinations nature de la région, tout en invitant les touristes à découvrir la richesse et la diversité des attraits sur l'ensemble du territoire de la MRC des Laurentides.

Parallèlement, une programmation d'activités variée et des forfaits hôteliers avantageux seront proposés afin d'encourager les visiteurs à prolonger leur séjour et à vivre pleinement l'expérience dans les Laurentides.

Le projet pourrait également se déployer dans d'autres régions, des discussions sont en cours avec les partenaires locaux.

« Notre rôle au RCEM est d'accompagner les régions dans le développement de solutions concrètes et innovantes en mobilité durable. Nos expertises en concertation et en analyse des besoins en mobilité permettent de concrétiser des projets dont les retombées sont au bénéfice du développement économique, social et environnemental de nos territoires. *La Nature sans voiture* en est un excellent exemple, et nous en sommes très fiers. Le projet s'est d'ailleurs vu attribuer le prix Leader de la mobilité durable 2025 dans la catégorie Milieux de la société civile et OBNL. »

Myriam Nadeau, directrice générale du Réseau des centres d'expertise en mobilité

« Les résultats de ce projet pilote sont très encourageants. Ils démontrent que les populations locales et les touristes sont prêts à adopter des modes de transport durables lorsque le service est pensé de manière accessible et intégré aux réalités locales. Je tiens à remercier tous les partenaires régionaux qui ont embarqué dans cette aventure et contribué à son succès. Nous souhaitons maintenant bâtir sur ces résultats pour élargir l'offre et connecter encore plus de personnes à la nature par ce mode de transport durable. »

Simon Girard, directeur général de la Navette Nature

« Ce projet démontre bien l'engagement de nos partenaires à développer le secteur touristique de manière plus responsable et durable. C'est grâce à des projets comme celui-ci que le tourisme se positionne comme un levier d'intervention pour contribuer à la protection et à la mise en valeur de nos territoires et de notre culture, et à la vitalité des régions. »

Amélie Dionne, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

« Bravo à toute l'équipe et à ses partenaires pour cette belle saison! Grâce à *La Nature sans voiture*, de plus en plus de gens peuvent découvrir les plus beaux coins du Québec sans avoir besoin d'une voiture. Ce projet montre qu'on peut à la fois réduire nos émissions et rendre la nature plus accessible à tous. Chapeau! »

Bernard Drainville, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ministre responsable de la Stratégie maritime et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches

« Le projet La nature sans voiture est un excellent exemple de ce que la mobilisation peut accomplir en faveur du développement durable. On l'observe depuis 25 ans, et on en a une preuve des plus éloquentes aujourd'hui. Deux organisations ont joint leurs expertises pour structurer une offre basée sur la contribution de plusieurs partenaires et engendrer à des retombées environnementales, sociales et économiques. On ne peut que saluer le succès remporté et s'en inspirer! »

Nicolas Girard, directeur général du Fonds d'action québécois pour le développement durable

Le projet pilote *La nature sans voiture* a été soutenu financièrement par le gouvernement du Québec dans le cadre de Destination durable et action concertée, une mesure de soutien coordonnée par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) découlant du Plan pour une économie verte 2030 et du Plan d'action pour un tourisme responsable et durable 2020-2025.

-30-

Plus de renseignements

Myriam Nadeau

Directrice générale, Réseau des centres d'expertise en mobilité (RCÉM)

myriam.nadeau@rcem.quebec

819-930-4332